

*Loi constitutionnelle de 1867*

Le fait qu'Ottawa soit la capitale du Canada pose divers autres problèmes étant donné la vocation de cette ville. Le gouvernement y est la seule industrie, ce qui cause toutes sortes d'ennuis. Ainsi, il ne peut pas y avoir d'échanges fructueux d'idées entre gens qui s'intéressent surtout au gouvernement et personnes du milieu des affaires ou ayant quelque autre entreprise. C'est pourquoi les décisions prises à Ottawa, dans les confortables tours d'ivoire de la capitale, ne reflètent pas toujours les préoccupations des Canadiens des autres régions. Il n'est pas bon que les gouvernants soient isolés du peuple. Bien des gens à Ottawa, surtout les fonctionnaires fédéraux, perçoivent mal la réalité qui se vit ailleurs au Canada.

Pour cette raison, il vaudrait peut-être mieux choisir Toronto comme capitale du Canada.

**M. Gauthier:** Jamais.

**M. Nickerson:** Ou Montréal.

**M. Gauthier:** Jamais.

**M. Nickerson:** Cette idée est encore pire.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre. L'heure prévue pour l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Comme il est 17 heures, conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement, la Chambre s'ajourne au lundi 5 mars 1984, à 11 heures.

(A 17 heures, la séance est levée d'office, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.)

---